

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>• 16 à 28 pages ..... 600 F</li><li>• 32 à 44 pages ..... 1000 F</li><li>• 48 à 60 pages ..... 1500 F</li><li>• Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• TOGO..... 20 000 F</li><li>• AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récépissé de déclaration d'associations .... 10 000 F</li><li>• Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li><li>• Avis d'immatriculation ..... 10 000 F</li><li>• Certification du JO ..... 500 F</li></ul>

*NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.*

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME**

### SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) ..... 1

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.*

### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230500171-GL déposée le 08/05/2023, M. SEDJRO Marc M. Comlan, profession chercheur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjeme Avavi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEMEHA, à l'Ouest par la propriété DARRAH et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500172-GL déposée le 08/05/2023, M. DIKPOR KODZOVI, profession Enseignant, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par deux rue en projet de 16 et 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété MAKE Ayao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500173-GL déposée le 08/05/2023, M. DIKPOR KODZOVI, profession Enseignant, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00 ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TENGUE et à l'Ouest par lla route MACO ECOLE VICTORIEUX de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500174-GL déposée le 08/05/2023, Mme AKAKPOSSA Afiwa Demessi épouse AGBEZOUADOR, profession Personnel d'entretien des immeubles, demeurant et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atigan-kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord; à l'Est et au Sud par la propriété TAGA F. et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500175-GL déposée le 08/05/2023, M. AGBEZOUADORAYAWO, profession Retraité, demeurant et domicilié à ZANGUERA KLEME VERS EGLISE PRESBYTERIENNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Klémé Gakpoto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la collectivité GALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500176-GL déposée le 08/05/2023, Mme AMEGANVI ASSION, profession Retraîtée, demeurant et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 10ca situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété DOAGBODJI, à l'Est par la collectivité ADABLA, au Sud par la propriété KOUMEDJINA Koami et à l'Ouest par rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500177-GL déposée le 08/05/2023, M. NAPO Issa, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant à et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 349B, au Sud par le lot n° 348 et à l'Ouest par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500178-GL déposée le 08/05/2023, Mme EDEH Adjowa, profession ménagère, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME ABLOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Yéwéfé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété IBERRE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU K. et au Sud par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500179-GL déposée le 08/05/2023, Mme DZAKOU LEETIE AFI, profession Caissiers et billettistes, demeurant et domiciliée à DERRIERE LE LYCEE MODERNE D'ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GAVON Komi et à l'Ouest par une ue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500180-GL déposée le 08/05/2023, M. BELLO LAWALE ALATOUDOU AYAO, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEKOU VOSSAH et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500181-GL déposée le 08/05/2023, M. BAKOUNDAH DESSOGOM D., profession directeur de société, demeurant et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Elavagno, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 2149, au Sud par le lot n° 2148 et à l'Ouest par le lot n° 2145.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500182-GL déposée le 08/05/2023, M. NUATI KOKOU MOHAMED, profession religieux, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 84ca situé à Sanguera, connu sous le nom de dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et Ouest par la propriété LAWSON Viviti, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété ALOUGO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500183-GL déposée le 08/05/2023, Mme AMOUA IZALEDOU YVETTE EPSE ASSIOU, profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Sokpèkopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPLACCA Attisso, au Sud par la propriété KPLACCA Kokou et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500184-GL déposée le 08/05/2023, Mme ADADE KOGBA ABLA SIKA, profession ménagère, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 34ca situé à AFLAO GAKLI WESSOME , connu sous le nom de Wessomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune et à l'Est et au Sud par le lot N° 86 B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500185-GL déposée le 08/05/2023, M. COMEDJA Komlan, profession chef d'entreprise, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Aflao Gakli, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 901, au Sud par le lot n° 899, à l'Ouest par le lot n° 891 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500186-GL déposée le 08/05/2023, M. KOLANI AFITAYI KWAMI, profession comptable, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca situé à SAGBADO , connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m et au Sud, Est et Ouest par la propriété FUXOADA .

Il déclare que ledit immeuble appartient à KOLANI YENDOUTIE ROXANE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500187-GL déposée le 08/05/2023, M. ADOTE CODJO NYALETASSI, profession Salarié, demeurant à BATOME TOTSI et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 78 ca situé à ADETIKOPE , connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par la propriété SIAGADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500188-GL déposée le 08/05/2023, M. ADOTE CODJO NYALETASSI, profession Salarié, demeurant à BATOME TOTSI et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 61ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la propriété EKOUYASSOU, à l'Est par la propriété GAYISSAN et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500189-GL déposée le 08/05/2023, Mme DOUTI BOBKOI ARZUMA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 76ca situé à TOGBLEKOPE , connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOWBIE Ayenam B. et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500190-GL déposée le 08/05/2023, Mme AZIAFOKPO ABLA VICTORINE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à APEDOKOE VERS EGLISE LES RACHETES, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 12ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les propriétés non identifiées et à l'Est par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500191-GL déposée le 08/05/2023, Mme YAO KOSSIWA LOHIN EPSE AKAKPO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Zongo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 30 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété LOUMON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500192-GL déposée le 08/05/2023, M. LOCOH EGNON DELASSE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à NYIKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca situé à AKATO, connu sous le nom de Akato-Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacun et à l'Est par la collectivité ATSU-HENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500193-GL déposée le 08/05/2023, M. AFANGBEDJI KOSSI, profession Avocat, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 39ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gounou Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la propriété AMOUZOU Pascal, au Sud par la collectivité AKUESON WOEBLONNENEA-AKUE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500194-GL déposée le 08/05/2023, Mme MINTCHI DJOUGOUNA, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à LOMNAVA, DERRIERE LE CEG NOTSE VILLE I, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado Agotimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et au Sud par le lot n° 60B et à l'Ouest par le lot n° 58.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500195-GL déposée le 08/05/2023, M. AVEGNON DJIMEDO, profession entrepreneur, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca situé à Aflao connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par l'Axe de la Route, AKATO-VIEPE de 30m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est et Ouest par la propriété AMEGAN Ezoun Déla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500196-GL déposée le 08/05/2023, Mme AMEGBLETO AHOEFA KOSSIWA EPSE ANKOU, profession ménagère, demeurant et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agomezogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHLOU SIKI Djinekou Kokou et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500197-GL déposée le 08/05/2023, M. KANGBENI GBALGUEBOA, profession Cadres comptables, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NYAVI Koami et à l'Ouest par la Rue UCAO de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500198-GL déposée le 09/05/2023, M. YAMOUSA ADAM, profession gestionnaire de projets, demeurant et domicilié à AGBODRAFOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 32ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIMADI et à l'Est par une rue de 14 m et la propriété ASSIMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500199-GL déposée le 09/05/2023, M. TCHALIMKPEDI ESSOYOMEWE B, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé Kogame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOMAGNO Kodjo G. et au Sud par la collectivité ETSINYO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500200-GL déposée le 09/05/2023, M. TCHALIMKPEDI ESSOYOMEWE B, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LABITOKO Kadjila et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500201-GL déposée le 09/05/2023, M. ATIEZO KOUDJOVI ESSEAM, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, LOGOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 69ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1068A, 1067 B et 1068 C et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500202-GL déposée le 09/05/2023, M. SODJEDO MISSINHOUN J, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO VERS NOTRE DAME SOUS LA CROIX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DROVOU, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par la Route Adétikopé- Avéta de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500203-GL déposée le 09/05/2023, M. SODJEDO MISSINHOUN J, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO VERS NOTRE DAME SOUS LA CROIX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Tsikplonou Kondji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUAMI- AGBLEWONOU Kokou et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500204-GL déposée le 09/05/2023, M. SODJEDO MISSINHOUN J, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO VERS NOTRE DAME SOUS LA CROIX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 62a 30ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Titéveko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la propriété AZIAGNON et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500205-GL déposée le 09/05/2023, M. BONDJARE YOURINTENTE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Kleme Eyime, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAGA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500206-GL déposée le 09/05/2023, M. AFOUTOU KOFFI GBENYO, profession magasinier, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par un lot non numéroté, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 6 et 7 et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AFOUTOU KOFFI GBENYO, et AKO Flaure Sylvie épouse AFOUTOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500207-GL déposée le 09/05/2023, M. NYAKOKPA KOKOU MAWULOLO, profession Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à DABARAKONDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 10 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTISSOGBE Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500208-GL déposée le 09/05/2023, M. AMEHAME KWAMI NATENU, profession directeur de société, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISEA TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 59ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 121, 127 et 119.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500209-GL déposée le 09/05/2023, M. ABALO Komlan, profession Retraité, demeurant et domicilié à TOTSI GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Wataklassou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 12 m et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 81 et 80 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500210-GL déposée le 09/05/2023, M. DAGNISSEDE KOSSIVI MOISE, profession déclarant en douane, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Afidenyigban, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AKAKPOSSAAGBADESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500211-GL déposée le 09/05/2023, M. AMENOUNVE Adadé Kokou Gagnon, profession commerçant, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Drafoékopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMINDJI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500212-GL déposée le 09/05/2023, Mme DOTCHOU AFI, profession Secrétaires, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 12, 14 et 15 B et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500213-GL déposée le 09/05/2023, Mme ACAKPO-ADDRA Afiavi T. Ayikoun épouse BIRAMAH, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à DERRIERE L'ECOLE PRIVEE SUR LA ROUTE DU NOUVEAU MARCHÉ DE KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Atchavédo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la propriété ATTIOGBE KOTOR, à l'Est par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500214-GL déposée le 09/05/2023, Mme AHOSSOUDE MARIE-MADELEINE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à TOKOIN TRESOR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Dingblé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 795, 797 et 799 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500215-GL déposée le 09/05/2023, M. DOLAAMEGAN KWAMI, profession Retraité, demeurant et domicilié à AGOENYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Petit Séminaire, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 78, à l'Est par le lot n° 80B, à l'Ouest par le lot n° 79 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500216-GL déposée le 09/05/2023, M. WIYAO Essohana, profession Magistrat, demeurant et domicilié à AGOE ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 33ca situé à AGOENYIVE ZONGO, connu sous le nom de Togblekope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par la collectivité KODJI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacun et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500217-GL déposée le 09/05/2023, M. EFOUTEY KODJO, profession, demeurant et domicilié Non loin de la Phcie Djidjole, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à LOME AFLAO TOTSI, connu sous le nom de Totsi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 601, 600 et 599 A et au Sud par un passage de 06 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à EFOUTEY KODJO et AJAVON DEDE NOUNAME EPSE EFOUTEY, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500218-GL déposée le 09/05/2023, M. KILIOU KODJO, profession Techniciens en construction mécanique, demeurant à et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOGLO, au Sud par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500219-GL déposée le 09/05/2023, M. KILIOU KODJO, profession Techniciens en construction mécanique, demeurant à et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 58ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Atsangblé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est et au Sud par la propriété DOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500220-GL déposée le 10/05/2023, M. ATOUKOULOU Yaovi Komi, profession ouvrier, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adalakome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 1198A, à l'Est par le lot n° 1199, au Sud par le lot n° 1200 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500221-GL déposée le 10/05/2023, M. KOMNA N'GUISSAN, profession Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tshivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Noord, à l'Est et au Sud par la collectivité SEKLE ADJESSON et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500222-GL déposée le 10/05/2023, Mme KOMNA AICHA, profession Etudiante, demeurant et domiciliée à BAYEME VERS CEG ADETIKOPE CENTRE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Savi-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Jonathan Adzessi Kokou SAVI de TOVE et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500223-GL déposée le 10/05/2023, Mme AHLIKPOKOU Maté Tèko épouse MOSSE, profession Personnel du culte, demeurant à et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 84ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 488, à l'Ouest par les lots n° 494 et 495B, à l'Est par le lot n° 496B et au Sud par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500224-GL déposée le 10/05/2023, M. ATSRABA Kossi, profession Commerçant, demeurant et domicilié à GBONSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 20ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadhome Madiba, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par le lot N° 1109 B et à l'Ouest par le lot N° 1168.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500225-GL déposée le 10/05/2023, Mme TCHEDRE IKPIDI, profession ménagère, demeurant et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété FOLY-KPON PETTA Assiongbon et au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500226-GL déposée le 10/05/2023, M. KPANDANG Batali, profession Salarié, demeurant à ATIKOUME LOME et domicilié à ATIKOUME LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 75ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacun et à l'Est et au Sud par la propriété FOLY-KPON PETTA Assiongbon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500227-GL déposée le 10/05/2023, M. DOSSOU ANDRE, profession mécanographe, demeurant et domicilié à AGBAVI VERS BAR LA FRAICHEUR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kossi- Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMETEPE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500228-GL déposée le 10/05/2023, M. DOSSOU ANDRE, profession mécanographe, demeurant et domicilié à AGBAVI VERS BAR LA FRAICHEUR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 85ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kossi- Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 14 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AMETEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500229-GL déposée le 10/05/2023, M. DOSSOU ANDRE, profession mécanographe, demeurant et domicilié à AGBAVI VERS BAR LA FRAICHEUR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MATHEY MAMA et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500230-GL déposée le 10/05/2023, M. EDJEOU TCHAA, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à maison sise a DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Zogbegan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIDRAKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500231-GL déposée le 10/05/2023, M. BOCCO SYLVAIN, profession Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant et domicilié à GOLFE5 WOZOME/AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBOYIVO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500232-GL déposée le 10/05/2023, Mme MENSAH AGBALEVI J, profession ménagère, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 36ca situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de Lycée, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord par le TF N° 6871 RT, à l'Est par une rue de 10 m, au Sud par le TF N° 7845 RT et à l'Ouest par le TF N° 7851 RT.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500233-GL déposée le 10/05/2023, M. KOWOU KOKOU, profession Techniciens en électricité, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 214, 224 et 213A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500234-GL déposée le 10/05/2023, M. KOWOU KOKOU, profession Techniciens en électricité, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 16m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DARRAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500235-GL déposée le 10/05/2023, M. N'KPEAVO MAWOUSI, profession Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AGBODRAFO GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ETOU et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500236-GL déposée le 10/05/2023, Mme OSSENI IDAYATOU ADOUKE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 72ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots non numérotés et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500237-GL déposée le 10/05/2023, Mme HOROU KEMEALO, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domiciliée à AHONKPOE MIDADIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 2161B, à l'Est par le lot n° 2162, au Sud par le lot n° 2159 et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500238-GL déposée le 10/05/2023, Mme HOUNSIAGAMA MAWUSSE DEMINO, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à TOGOKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca situé à DAGUE, connu sous le nom de Togokomé-Bédjémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SEPENU Koffi et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500239-GL déposée le 10/05/2023, M. HUSSE AYAO, profession chauffeur, demeurant à BE et domicilié à MAISON NON LOIN DE LA FUCEC DE BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à TOGOKOME, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété KATEWO Apénouvon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500240-GL déposée le 10/05/2023, M. ALDERMAN JOSEPH JAMES, profession pasteur, demeurant à KPSSI et domicilié à KPSSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité AMERICAINE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 78ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpéssi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBODJAN-PRINCE Doété Thamas, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud par la propriété SOGBOSSI Agbahodé et une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'association Mission Baptiste Internationale-Togo et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500241-GL déposée le 10/05/2023, M. GAKPO KOUASSIVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété SAGBO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500242-GL déposée le 10/05/2023, M. MESSANH AKOETE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de Togomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ANTHONY et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500243-GL déposée le 10/05/2023, M. MAYABA SOULE, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à AGOE DEMAKPOE FACE ETS TCHALLARE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoenyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500244-GL déposée le 10/05/2023, Mme ISSOLA Adeyonyi O. épouse ADAM, profession Retraitée, demeurant et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 97ca situé à AFLAO AVENOU, connu sous le nom de «Maman N'danida», préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 340, à l'Ouest par les lots n° 338 et 339b, au Sud par les lots n° 335 et 336b et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500245-GL déposée le 10/05/2023, M. AHAMBLE Kokou, profession entrepreneur, demeurant et domicilié à AGOE-LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 64ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la voie de contournement de 70 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KESSOUGBO Kodjo..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500246-GL déposée le 10/05/2023, M. NICOUE-DJAHLIN COUETE COCO, profession directeur de société, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA STATION T-OIL D'ADOBOUKOME, ADOBOUKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETOWOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500247-GL déposée le 11/05/2023, M. KPADE KPALETE, profession comptable, demeurant et domicilié à Bè KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Vodike, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité KPESOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500248-GL déposée le 11/05/2023, M. KABISSI AKLISSO, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO DERRIERE ECOLE EVANGELIQUE BETHEL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Sénou Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AWAGA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500249-GL déposée le 11/05/2023, Mme MAMAN AWAOU, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à APESITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGOENYIVE VAKPOSSITO, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1233A, 1234 et 1231 et à l'Est par un passage de 6 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500250-GL déposée le 11/05/2023, M. AMOUZOU KOFFI, profession logisticien, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca situé à BE EST, connu sous le nom de Attiéguou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de de 12m, au Sud par le lot n° 285 et à l'Ouest par le lot n° 286A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500251-GL déposée le 11/05/2023, Mme LAKIGNAN ZINABOU EPSE GADEWA, profession agent de forêt, demeurant et domiciliée à AGOE DIKAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADODO Yaovi Prosper et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500252-GL déposée le 11/05/2023, M. ASSAGBA MENSAH, profession Commerçant, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Anfoin, connu sous le nom de Kolifa, préfecture des Lacs, commune de Lacs4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOSSENOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500253-GL déposée le 11/05/2023, Mme APETOH ANKU AFI, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 61ca situé à LOME AFLAO Klemé, connu sous le nom de Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité HAVON, au Sud par la propriété HATO Amouzou et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500254-GL déposée le 11/05/2023, Mme APETOH ANKU AFI, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par les lots N° 8B et 9 et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500255-GL déposée le 11/05/2023, Mme APETOH ANKU AFI, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 95 ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOKA et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 10 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500256-GL déposée le 11/05/2023, M. AMAVI AMATEY, profession Infirmiers, demeurant et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Agblévimé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOUVOR et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500257-GL déposée le 11/05/2023, Mme GAUTHE MARIE-LUCIE, profession Commerçante, demeurant à et domiciliée à ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Agblevimé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOUVOR et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500258-GL déposée le 11/05/2023, Mme AGOUZE AMOUZOU ADJOVI EPSE LAWSON, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant à ADIDOGOME et domiciliée à AGOE EN FACE DE L'ECOLE LE RECORD, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMASSI et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500259-GL déposée le 11/05/2023, M. GOUDJINOU KOFFI, profession sans profession, demeurant et domicilié à AGOE LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 07ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHADJI et au Sud et à l'Ouest par la propriété AHADJI Apélé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500260-GL déposée le 11/05/2023, M. SEGBEDJI KODZO JEAN, profession comptable gestionnaire, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoèmé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUDOVOU et AGBODOBAWOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500261-GL déposée le 11/05/2023, Mme LOKOSSOU DELPHINE EPSE AYIVI, profession Boulangers, pâtisseries et confiseurs, demeurant et domiciliée à ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 35ca situé à SANGEURA, connu sous le nom de Zonoussime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par le lot n° 537B, à l'Ouest par le lot n° 536A et à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500262-GL déposée le 11/05/2023, Mme AYEE AYELE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à ABOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété WOUASSI Sowadan et WOUASSI Sodjedo et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500263-GL déposée le 11/05/2023, M. LAMBONI SOUCLEMAN, profession météorologiste, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 05ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 127A, à l'Ouest par le lot n° 126, au Sud par les lots n° 127C et 129 et à l'Est par un passage de 4m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500264-GL déposée le 11/05/2023, M. LAWSON FESSOU KOUASSI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJIAKPO Koami M. et à l'Est par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Atakpamé de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500265-GL déposée le 11/05/2023, Mme AGBAGLO AFI ENYONAM EPSE KETEVI, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 85ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GATHO et EWON et à l'Ouest par une rue de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500266-GL déposée le 11/05/2023, Mme AVOS-KPONDJESSO AMA, profession ménagère, demeurant et domiciliée à EN FACE DE EPP SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Attiégo, connu sous le nom de Kélégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot 680, au Sud par le lot 676 et à l'Est par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500267-GL déposée le 11/05/2023, M. AMIDOU ABDOUL RAF, profession revendeur, demeurant et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Segbe Kpodzi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est et Ouest par la propriété GODZOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500268-GL déposée le 11/05/2023, M. BOUWE PATCHABANA, profession gendarme, demeurant et domicilié à LAMA KPEDAH NON LOIN DU DOMAINE DU CAMP LANDJA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Adetikopé, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DABLA-ZANKPE et à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500269-GL déposée le 11/05/2023, Mme KONDE KPANDIPOU, profession directrice de société, demeurant et domiciliée à CACEVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO ZOSSIME, connu sous le nom de Nanegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ELO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500270-GL déposée le 11/05/2023, M. N'DJAMBARA OUSMANE, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATANDJI ALA Lawoe et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500271-GL déposée le 11/05/2023, M. AGBEGNA Koffi, profession commerçant, demeurant et domicilié à HEDZRAWOWE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 80ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Ségbé Adélankomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SESSOAFIA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500272-GL déposée le 11/05/2023, M. ALIDOU YAYE, profession revendeur, demeurant et domicilié à BAGUIDA LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Togble Sévédame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIZA et au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500273-GL déposée le 11/05/2023, M. SEMEDO CHARLES YVES KOFFI MAWUENYEGAN, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLIKAN et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500274-GL déposée le 11/05/2023, Mme LAWSON LATRE ENYONAM, profession Agents commerciaux, demeurant et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoènyivé Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 9B, à l'Est par le lot n° 9A, au Sud par le lot n° 10 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500275-GL déposée le 11/05/2023, Mme DEGUE Rose, profession présidente de la FDCC, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 67a 31ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et détaillé comme suit : Parcelle A au Nord par la route AGOENYIVE - MISSIONTOVE de 70m, à l'Est par une rue non dénommée de 15.83m, au Sud par une rue non dénommée de 15.81m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 15.17m, Parcelle B au Nord par une rue non dénommée de 12.17m, à l'Est par une rue non dénommée de 14.12m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14.07m et au Sud par la route AGOENYIVE - MISSIONTOVE de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à l'association FILLES DE LA CHARITE CANOSSIENNE AU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500276-GL déposée le 11/05/2023, M. GNAMAACKLESSO, profession informaticien, demeurant et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Logoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPETSEKOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500277-GL déposée le 11/05/2023, M. KAO KOMLAN, profession Commerçant, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA VOIE FERREE LOME-BLITTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 82ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 1602, à l'Ouest par le lot n° 1601 A, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et au Sud par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500278-GL déposée le 11/05/2023, M. GODJE M. MOUSTAPHA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à NON LOIN DU STATION TOTAL JEAN PAUL II B DE NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Haoussa Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ANTHONY et à l'Ouest par l'emprise de la ligne de la haute tension de 36 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500279-GL déposée le 11/05/2023, Mme BRUCE-KUADJOVI MASSAN, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par la route GBODJOME TOGOKOME de 20m et à l'Est et au Sud par la propriété KONDO AMOUZOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500280-GL déposée le 11/05/2023, M. ASSAFOU TRAORE BADA KAZI, profession Retraité, demeurant et domicilié à ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 47ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Adjougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 1210, à l'Est par le lot n° 1213, à l'Ouest par les lots n° 1209 et 1211B et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500281-GL déposée le 11/05/2023, M. PASSOLI TAGBA, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUMEY Sévérin Egbe et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à PASSOLI TAGBA et TCHAMIE HALO EPOUSE PASSOLI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500282-GL déposée le 12/05/2023, M. DJOBO BALARBI, profession Ingénieurs civils, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Attidjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la Route Sanguéra- Attidjin de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBALETI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500283-GL déposée le 12/05/2023, Mme SEWODJI AMEYO, profession Secrétaires, demeurant et domiciliée à GBOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atsagomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Ouest par une rue de 16m et à l'Est et au Sud par la propriété FIAVE Koulefiadou & SOKPA Kokouvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500284-GL déposée le 12/05/2023, M. PAWIPADI TCHILA-ABALO, profession Enseignant, demeurant et domicilié à ATAKPAME AGBONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOKOUNOUS Quam et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500285-GL déposée le 12/05/2023, M. AGBLEGOE ATSOU, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules a moteur, demeurant et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca situé à ZOGBEGAN, connu sous le nom de Ahonkpe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété HONKOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500286-GL déposée le 12/05/2023, Mme EKPAYI KODJOKALO, profession Infirmière d'Etat, demeurant et domiciliée à KLIKAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOUASSI et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500287-GL déposée le 12/05/2023, M. DOUHEVYX KOASSIGAN HAVONA, profession restaurateur, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca situé à Agbodrafo Amoevi Kopé, connu sous le nom de Tovinou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et Ouest par une rue de 14m, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la collectivité MIKEM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500288-GL déposée le 12/05/2023, M. DOUHEVYX KOASSIGAN HAVONA, profession restaurateur, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca situé à AGBODRAFO AMOEVI KOPE, connu sous le nom de Tovinou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété QUEVI Adama et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500289-GL déposée le 12/05/2023, M. TAPE TCHASSA, profession cadre de banque, demeurant et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adoglove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KARABOU et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500290-GL déposée le 12/05/2023, M. KAKPO TETE KOMI, profession Agents commerciaux, demeurant à AGOE ZONGO et domicilié à BE CHATEAU IMMEUBLE ENERGIUM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 08ca situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de Kélégougouan, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ANTHONY, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par la Route Lomé-Vogan de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TOGO PETRO SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500291-GL déposée le 12/05/2023, Mme TOUWERE KPANDIPOU, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Avédji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 2866A, à l'Est par une rue de 28 m, au Sud par les lots N° 2868 Bet 2870A et à l'Ouest par les lots N° 2867 et 2869.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500292-GL déposée le 12/05/2023, M. AGBODJETE Kwami Théodore, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 155, à l'Est par le lot n° 156B, à l'Ouest par le lot n° 154 et au Sud par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500293-GL déposée le 12/05/2023, Mme AWOUTE Afi, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à AGOE ANOKOUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUNKPATI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500294-GL déposée le 12/05/2023, Mme GBATI KPANDIPOU, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à et domiciliée à NON LOIN DE PHARMACIE ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à AFLAO AKATO DEME, connu sous le nom de Akato Deme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA Kodjo Tata et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500295-GL déposée le 12/05/2023, M. SOULEMANA Sahidou, profession pharmacien, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité XENYO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500296-GL déposée le 12/05/2023, M. KUEVEY ADAMAH, profession commerçant, demeurant à et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AWUEVE Essi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500297-GL déposée le 12/05/2023, M. GOEH-AKUE KPAKPOVI KOFFI, profession directeur général, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjome Zogbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOAMESHIE Dossou Daniel, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par un passage de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500298-GL déposée le 12/05/2023, M. AGBO KOFFI, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules a moteur, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de Agodéké, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné et au Nord, à l'Est et au Sud par TSAKLIDJI Kadévi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500299-GL déposée le 12/05/2023, M. GBOVI SEKONAME, profession Soudeur, demeurant et domicilié à AGBODRAFOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca situé à ANEHO DAGUE, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKOUBIA Dawoubou Victor, à l'Est par la Route Amedehoueve- Dague et au Sud par la Route Dague- Agbodan de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500300-GL déposée le 12/05/2023, M. GBOVI SEKONAME, profession Soudeur, demeurant et domicilié à AGBODRAFOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé Plage, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété ETOU Adjo, à l'Est par la collectivité TEVI Paul et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500301-GL déposée le 12/05/2023, M. GBOVI SEKONAME, profession Soudeur, demeurant et domicilié à AGBODRAFOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Kossi-Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Aného de 50 m, à l'Est et au Sud par la propriété EKOUE et à l'Ouest par la propriété KOLEYOVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500302-GL déposée le 12/05/2023, M. GBOVI SEKONAME, profession Soudeur, demeurant et domicilié à AGBODRAFOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dagué Monénou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété AGBEYADJI, à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 8 m et de 20 m et à l'Ouest par la propriété AHADJI Alabioko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500303-GL déposée le 12/05/2023, M. GBOVI SEKONAME, profession Soudeur, demeurant et domicilié à AGBODRAFOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Amédéhoévé Zogbédji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété ATTIVON Kokou, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOULASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500304-GL déposée le 12/05/2023, M. KASSIME ADILOU, profession Etudiants, demeurant et domicilié à FIDOKPUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 46ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidoukpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété ALLEY MIHESSO, NOUNATO et VIZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500305-GL déposée le 12/05/2023, Mme KINVI-BOH Ayoko, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 128A, à l'Est par le lot n° 129, à l'Ouest par le lot n° 127 et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500306-GL déposée le 12/05/2023, M. KLOUGBO Kokoutse Hippolyte, profession inspecteur, demeurant et domicilié à TOKOIN GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de Kpota, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADONSOU Koffi Sylvain et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500307-GL déposée le 12/05/2023, Mme ANIFRANI AFI, profession ménagère, demeurant et domiciliée à AGOE KOSSIGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété DOUGAN Koutonou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500308-GL déposée le 12/05/2023, M. ADRIGBA YAWO NATAN, profession Sans profession, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOU et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500309-GL déposée le 12/05/2023, M. SOURMA KOMLAN, profession Salarié, demeurant et domicilié à AVEDJI VERS ECOLE EVANGELIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Koutidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par la propriété AGBOZO Agbéko et au Sud par la propriété AWOUYA et BEZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500310-GL déposée le 12/05/2023, M. ADANDZI KOKOU SEMANOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Adidronkpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOGBO Komla et GBOGBO Atsu et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500311-GL déposée le 12/05/2023, M. HOUNDJAGO KODJO AMEVO, profession directeur de société, demeurant et domicilié à KEGUE NON LOIN DU STADE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca situé à Adetikopé, connu sous le nom de Kladjemé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud par une rue existante de 14 m et à l'Ouest et au Sud-Est par par la propriété de Feu AHOCOUCOU Djabgo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500312-GL déposée le 12/05/2023, M. WILSON SEWA GANGAN KOFI, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Aoglove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité WODETO, au Sud par un passage de 10m et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500313-GL déposée le 12/05/2023, M. AKPATIGBE KODJO, profession expert-comptable, demeurant à TOTSI AVEDJI et domicilié à TOTSI AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Soviépe, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 642, à l'Est par le lot n° 638B, à l'Ouest par le lot n° 637 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500314-GL déposée le 12/05/2023, M. KASSENE KWAMI MIEYANODE, profession pasteur, demeurant à GBLINKOME et domicilié à MAISON NON LOIN DU CENTRE DES TEMOINS DE JEHOVAH DE GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 12m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATANDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500315-GL déposée le 12/05/2023, Mme TOSSOU Afi Aghatte Epse WUASSI, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguera, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSIGBI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.